



## Abus , harcèlement ou non

Par rocc, le 26/02/2010 à 12:55

Bonjour, hier j'ai frolé un avertissement ou une mise à pieds pour ceci :  
erreur sur un rouleau d'étiquette (ingrédients, dates) qui sont collé sur des cartons de viande.  
L'ordi a bugué , sur l'écran un mot était inscrit correctement , mais une fois l'impression lancé , il manquait 2 lettres.  
L'étiquette "type" est créé par le service r&d, puis nous on doit imprimé ces étiquettes pour les mettre sur les cartons .  
Le service r&d est à 15m du pc qu'on utilise mais au lieu de se déplacer pour voir si c'est ok sur notre pc , il se contente de transférer par réseau l'étiquette "type" .  
En principe on a juste qu'à modifier les dates de prod et date limite de conso .  
Pour revenir au problèmes ,c'est la partie ingrédient (liste) de l'étiquette qui a merdé .  
On me dit que j'aurais du tout lire l'étiquette avant de valider la feuille de validation étiquette (feuille de controle) .  
Certaines étiquettes sont en grec , imaginez un peu pour contrôler les sigles et accents de cette langue !!!  
les étiquettes varient de 50 mots + codes barres à plus de 300 mots avec codes barres multilingues (esp, néerlandais, flamand, uk, danois etc...)  
On a pas de formation pour ces langues mais on a sur un document une étiquette "type" pour comparer celle qu'on imprime .  
On m'a carrément dit qu'on ne soupçonnait de l'avoir fait exprès pour envoyer un produit non conforme au client .  
Le jour où ça s'est produit, mon chef a regardé mes étiquettes et n'a rien décelé , je leur ai dit mais ils s'en foutent .  
De plus on dit qu'un fois j'ai pris une pause café bien trop tôt , malgré que j'ai justifié que cela ne ralentissait pas la chaine de production, car même avec 10min d'absence , je peux rattrapper mon travail .  
On me dit qu'aller au café 1hr 15 min après mon arrivé , c'est pas logique et c'est pas normal .  
Y en a qui le font , ça passe , moi non .  
Du coup le responsable du site a demandé à mon chef d'équipe de me pister, que mon chef doit de me dire quand aller au café ou manger.  
je suis fliqué donc .  
J'ai des collègues qui prennent 2 à 3 pauses café + pause mangé longggguuee et les chefs etc... ne voient rien ou ferment les yeux .  
Moi je me contente que d'une pause café et 1 pause mangé. et on me piste !!!  
Je suis en atelier de découpe et conditionnement de volaille .  
J'ai des collègues qui ont fait des erreurs d'étiquettes colis (oubli de les mettre ou fausses) et n'ont jamais été appelé au

bureau .rnrnmerci

Par **lamouise**, le **27/02/2010** à **15:28**

bonjour!ndans tout ces cas d abus de ton chef ou supperieurrrnn oublie pas qu il y a des lois et q un employeur ne peut pas faire ce qu il veut!!ndes lettres de reprimandes envoyé sans recommandé n ont aucune valeur juridique!rnsi tu a des soucis renseigne toi et prend rdv avec des conseillé en droit du travail ou appelle l inspection du travailncourage!!